

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 6 MARS 2013 À 00h00

**Nouveauté dans la collection *Insee Références* :
« Emploi et salaires » - Édition 2013**

L'Insee dresse un panorama de l'emploi et des salaires en France au cours des années récentes.

Parmi de nombreuses contributions, l'ouvrage approfondit trois sujets :

- Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans ;
- Les trajectoires professionnelles des agents de la fonction publique d'Etat ;
- L'évolution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009.

Un dossier présente également les accès aux dispositifs de participation, d'intéressement et de plans d'épargne salariale et leur répartition entre salariés.

▪ **Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans**

- **Le taux d'activité* des personnes de plus de 55 ans est particulièrement faible en France, surtout pour les hommes**

** Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en emploi ou au chômage et la population totale.*

En 2011, le taux d'activité des 55-59 ans atteint 69 %. Il est de 17 points inférieur à celui des 50-54 ans en France, contre 14 points en moyenne dans l'Union européenne à 27 (UE 27). Cet écart est encore plus faible aux États-Unis ou dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans se situe dans le dernier tiers de l'Union européenne à 27. La situation est inversée pour les femmes du fait de leur participation élevée au marché du travail depuis quelques décennies.

- **Taux d'activité des plus de 55 ans : forte diminution en France entre 1975 et 2000, en augmentation depuis**

Entre 1975 et 2000, le taux d'activité des hommes de plus de 55 ans a fortement diminué en France. Cette baisse s'explique par le développement des préretraites et par le passage de 65 à 60 ans de l'âge légal de la retraite en 1983. Dans le cas des femmes, les évolutions apparaissent moins marquées, la généralisation de l'activité féminine compensant en partie la baisse tendancielle de l'activité aux âges élevés.

Depuis le début des années 2000, le taux d'activité des personnes de plus de 55 ans augmente, en lien avec les réformes des retraites et l'extinction des préretraites. En 2011, le taux d'activité des 60-64 ans (hommes et femmes confondus) a augmenté de dix points pour atteindre 20 %, soit un taux comparable à celui de 1985. Le taux d'activité des personnes de 55 à 59 ans a encore plus progressé au cours de la dernière décennie : il s'élève à 69 % en 2011, contre 53 % en 2000.

* L'Insee modifie son identité visuelle. « *Mesurer pour comprendre* » est la signature de l'Insee qui accompagne désormais le sigle de l'Institut. Elle exprime à la fois la nature des missions de l'Insee, la mesure, et leur finalité, servir et éclairer le débat public.

- **La crise économique et la fin des dispenses de recherche d'emploi expliquent la hausse du taux de chômage des 55-59 ans**

Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des 55-64 ans a connu la même évolution que celui des 15-64 ans, à savoir une augmentation de 1,9 point. La hausse a été de 2,2 points pour les 55-59 ans, et de 0,9 point pour les 60-64 ans.

A partir du 1^{er} janvier 2009, l'âge minimal pour bénéficier de la dispense de recherche d'emploi a été progressivement relevé, de 57 à 60 ans ; les seniors sans emploi, auparavant dispensés de recherche, ont été plus nombreux à rechercher activement un emploi et par conséquent classés comme chômeurs au sens du BIT.

- **En 2011, 36 % des 55-59 ans n'ont pas d'emploi ; parmi eux, un sur six déclare souhaiter travailler**

En 2011, 1,4 million de personnes âgées de 55 à 59 ans, soit 36 % de la classe d'âge, n'ont pas d'emploi. Sur ces 36 % de personnes sans emploi, une sur six déclare vouloir travailler, alors que cinq sur six ne le souhaitent pas. Sur ces 30 %, 13 % sont retraités, préretraités ou dispensés de recherche d'emploi ; 17 % sont dans une autre situation d'inactivité, par exemple dans le cadre d'un dispositif d'invalidité ou au foyer.

- **Le taux de retour à l'emploi des chômeurs quinquagénaires a progressé au cours des dernières années**

Le taux de retour à l'emploi un an après des personnes de 50-54 ans se déclarant au chômage dans l'enquête Emploi était de 23 % sur la période 2004-2008 ; il s'établit à 27 % sur la période 2009 - 2011, se rapprochant ainsi de celui des chômeurs de 45-49 ans.

- **Lorsqu'une personne de plus de 55 ans retrouve un emploi, c'est plus d'une fois sur deux un emploi à temps partiel**

Les 55-59 ans qui retrouvent un emploi travaillent plus souvent à temps partiel que les personnes plus jeunes. 56 % des personnes de 55 à 59 ans qui ont retrouvé un emploi en tant que salariés travaillent à temps partiel.

▪ **Les trajectoires professionnelles des agents de la fonction publique d'Etat**

- **Un tiers des agents a travaillé dans le privé avant d'entrer dans la fonction publique**

Deux tiers des agents civils de la fonction publique d'Etat (FPE) en poste dans un ministère en 2010 sont entrés dans la fonction publique (FP) dès la fin de leurs études, ou tout en continuant celles-ci. Le dernier tiers a travaillé auparavant dans le privé, et quelques agents ont connu une période de chômage d'au moins six mois avant d'entrer dans la FP.

- **Progression de l'âge moyen d'entrée dans la FP : de 21 ans pour les entrées avant 1980 à 27 ans pour les entrées après 2000**

Au fil des générations, l'entrée dans la FP se fait de moins en moins directement après la fin des études : l'entrée a été directe pour plus des trois quarts des agents entrés avant 1980, contre environ 6 sur 10 pour ceux qui sont arrivés après 2000.

- **Les agents ont de plus en plus un diplôme supérieur au niveau requis pour leur premier poste**

En lien avec l'élévation générale du niveau de diplôme des générations les plus récentes et avec la hausse du niveau de qualification des postes à pourvoir dans la FPE, le niveau de diplôme à l'entrée augmente régulièrement. Par ailleurs, il est de plus en plus élevé par rapport à celui requis pour occuper les postes.

Le phénomène de déclassement à l'entrée dans la FPE est donc important et s'est accentué au fil du temps. 39 % des bacheliers entrés avant 1980 occupaient un premier poste de niveau B. Depuis 2000, seuls 16 % des bacheliers entrent sur un poste de catégorie B. Plus de 80 % des postes de catégorie B sont occupés en premier poste par des agents diplômés du supérieur long.

- **Le fait de devenir titulaire, les interruptions et les changements de catégorie hiérarchique jouent sur le déroulement des carrières**

Certains événements ont un impact positif sur les salaires. Ainsi les agents ayant bénéficié d'une ou plusieurs promotions perçoivent un salaire supérieur de 7 % à celui des agents n'en ayant pas eu. D'autres ont un impact négatif. C'est le cas des interruptions de carrière de plus de trois ans pour aller travailler dans le privé, à l'origine d'une baisse de salaires allant jusqu'à près de 10 %.

Si l'effet sur le salaire de chaque événement pris à part est relativement limité, les différents événements peuvent se combiner.

▪ **L'évolution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009**

- **Les disparités de salaires ont baissé en France entre 1967 et 2009**

Les disparités de salaires réels journaliers des hommes travaillant dans le secteur privé à temps complet ont reculé en France entre 1967 et 2009. Trois facteurs contribuent à expliquer l'évolution des écarts de salaires : les évolutions de la structure des niveaux d'éducation au sein des salariés, les disparités salariales au sein de groupes de même niveau de diplôme et d'expérience et les écarts de salaires entre ces groupes.

Si la répartition des diplômes était restée identique sur toute la période, les disparités salariales auraient davantage baissé.

- **Les disparités salariales au sein d'un groupe de même niveau de diplômes augmentent avec ce niveau, à expérience donnée**

Les disparités salariales au sein d'un groupe de même niveau de diplômes, et à niveau d'expérience donné, augmentent avec le nombre d'années d'éducation. Elles ont tendance à être plus élevées pour les diplômes généraux que pour les diplômes professionnels.

- **Les disparités salariales au sein de chaque groupe de diplômés et entre les groupes de diplômés augmentent avec le niveau d'expérience**

Pour une année donnée, les disparités salariales au sein des groupes de diplômés augmentent avec l'expérience. Les salariés ont la possibilité de se former, ce qui peut accroître les différences au sein d'un même groupe de diplômés au cours du temps. Les plus diplômés connaissent des évolutions de salaires plus favorables au cours de leur carrière, ce qui peut s'expliquer notamment par des promotions plus fréquentes et plus importantes et peut-être aussi par un plus large accès à la formation continue.

- **Des pistes pour expliquer la baisse des disparités de salaires**

La hausse du salaire minimum, les conséquences sur la fixation des salaires de la hausse du nombre de diplômés, des changements dans le pouvoir de négociation des salariés en raison notamment du risque accru de chômage sont autant de pistes d'explication possibles à la diminution des inégalités salariales.

Participation, intéressement et plans d'épargne salariale : quelles différences d'accès et de répartition entre les salariés ? (fiche 4 du dossier de presse)

- En 2010, 14 % des entreprises du secteur marchand non agricole proposent un ou plusieurs dispositifs de participation, d'intéressement et d'épargne salariale à leurs salariés.
- La proportion de salariés couverts par au moins un des dispositifs a fortement augmenté depuis dix ans, passant de 40 % en 2000, à 57 % en 2010.
- Ces dispositifs sont très répandus dans l'industrie et les activités financières et d'assurances, moins fréquents dans les services.
- Ces dispositifs sont plus répandus dans les entreprises où la part des cadres est plus élevée et dans celles offrant des salaires plus élevés. Ceci entraîne des disparités entre catégories socio-professionnelles : 66 % des cadres sont couverts par un dispositif contre 44 % des ouvriers et 42 % des employés.

Le niveau du salaire horaire moyen et, à un degré moindre, le secteur d'activité et la taille contribuent le plus à expliquer les différences d'accès et de montants distribués.

▪ **Vue d'ensemble : évolution de l'emploi et des salaires depuis 2011**

-- La conjoncture de l'emploi après l'été 2011

L'économie française a été marquée par un retournement conjoncturel durant l'été 2011, causé notamment par la crise des dettes souveraines. Au second semestre 2011, affecté par la réduction de l'intérim, l'emploi salarié s'est replié de 68 000 personnes, ramenant la variation sur l'ensemble l'année à une quasi-stabilité (+ 16 000 postes).

A la fin du troisième trimestre 2012, la dégradation de l'emploi se poursuit : l'emploi salarié marchand non agricole recule en glissement annuel de 0,4 %. Depuis le pic du premier trimestre 2008, près de 370 000 emplois salariés marchands non agricoles ont été perdus.

- L'emploi intérimaire continue d'être le précurseur des variations de l'emploi hors intérim

Comme lors du précédent retournement conjoncturel à la baisse, l'emploi intérimaire a commencé à ralentir bien avant l'emploi hors intérim. Cette avance du cycle de l'intérim a été particulièrement nette dans l'industrie : le ralentissement de l'intérim industriel a commencé dès la fin 2010, un an avant celui de l'emploi industriel hors intérim. Au cours des trois premiers trimestres de 2012, l'intérim industriel a perdu 102 000 postes, contre 64 000 dans l'industrie hors intérim.

- Hausse du chômage plus forte pour les jeunes et pour les hommes

Depuis la mi-2011, la population active progresse notablement et l'emploi recule, si bien que le chômage repart à la hausse (de 9,1 % au deuxième trimestre 2011 à 9,9 % au troisième trimestre 2012 en France métropolitaine). Si toutes les classes d'âges sont concernées par cette nouvelle hausse du chômage, les jeunes sont toutefois plus exposés à cette hausse. Par ailleurs, le taux de chômage des hommes a plus augmenté durant les derniers trimestres que celui des femmes.

- Le relèvement de l'âge de départ à la retraite accroît fortement le taux d'emploi des seniors et soutient à lui seul la croissance de la population active

Depuis juillet 2011, les hausses successives de l'âge légal de départ à la retraite ont contribué à la forte accélération du taux d'emploi des seniors. Le dynamisme des taux d'activité des seniors a soutenu l'accroissement de la population active, alors que l'arrivée à l'âge de 65 ans des premières générations nombreuses du baby-boom contribuait à en modérer la composante démographique.

-- La conjoncture des salaires en 2011 et 2012

En 2012, les salaires nominaux ralentissent légèrement, freinés par la hausse continue du chômage. S'ils sont soutenus par les revalorisations du Smic (en décembre 2011, janvier et juillet 2012), ils évoluent moins vite qu'avant la crise de 2008.

En euros constants, la dynamique salariale a été très influencée par la reprise de l'inflation. En 2011, la légère accélération des salaires nominaux étant inférieure à la hausse de l'inflation, les salaires en euros constants ont continué de ralentir : stabilité pour le SMB et + 0,4 % pour le SMPT (salaire moyen par tête) en évolution annuelle moyenne contre respectivement + 0,3 % et + 0,9 % en 2010.

Les autres contributions de l'ouvrage

> Une **trentaine de fiches thématiques** décrivent les **caractéristiques de l'emploi** et présentent **les salaires** selon différents critères (**secteurs d'activité, âge, sexe, etc.**)

> Des **comparaisons régionales** et **européennes** complètent l'ensemble.

Comment se procurer l'ouvrage :

Pour les journalistes : l'ouvrage est disponible au Bureau de presse de l'Insee :

Tél : 01 41 17 57 57 ou bureau-de-presse@insee.fr

Pour vos lecteurs :

Cet ouvrage est disponible, dès levée d'embargo, gratuitement sur www.insee.fr - rubrique [Publications et services](#)

Il peut être également acheté en ligne : www.webcommerce.insee.fr et chez les libraires.